

## "La BCE prend le pouvoir" dans Le Figaro (4 janvier 1999)

**Légende:** Le 4 janvier 1999, à l'occasion du passage, le 1er janvier, à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (UEM) et de l'adoption de la monnaie unique par onze États membres de l'Union européenne, le quotidien français Le Figaro décrit les enjeux, les missions et le fonctionnement de la Banque centrale européenne (BCE).

**Source:** Le Figaro. 04.01.1999. Paris: Le Figaro.

**Copyright:** (c) Le Figaro

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/"la\\_bce\\_prend\\_le\\_pouvoir"\\_dans\\_le\\_figaro\\_4\\_janvier\\_1999-fr-c484dde3-59e1-4fa9-ac14-2a1cf236a11b.html](http://www.cvce.eu/obj/)

**Date de dernière mise à jour:** 19/09/2012

## La BCE prend le pouvoir

**Le franc, le mark, la lire sont désormais ravalés au simple rang d'unités de compte. La véritable monnaie de tous les Européens est l'euro, qui commence à vivre à partir d'aujourd'hui.**

« Succès de la conversion à l'euro », pour la Banque centrale européenne ; « Excellent déroulement des opérations de basculement », selon la Banque de France. Les banques centrales ont toutes publié des communiqués de victoire entre 16 et 17 heures dimanche. Mais c'est maintenant que tout commence.

L'Europe a fait mine de « jouer à l'euro » ce week-end, l'euro qui vaut, et pour toujours, 6,55957 francs. D'Yves Thibault de Silguy, le commissaire européen faisant ses courses aux Champs-Élysées payant avec un chéquier en euros, à Michel-Edouard Leclerc, le patron des hypermarchés qui a utilisé sa carte bancaire pour tester son système de double affichage à Rueil.

Ces trois derniers jours, consacrés à la fois aux arides travaux de basculement des établissements financiers et à une multitude d'opérations expérimentales et publicitaires de paiements en euros, ont pourtant caché l'essentiel. La véritable révolution se déroule à partir d'aujourd'hui. La Banque centrale européenne (BCE) prend les rênes de la politique monétaire de l'Euroland : une monnaie unique et assortie de taux d'intérêt à court terme - le prix de l'argent - strictement identique pour les onze pays qui y participent.

Pour réaliser cette unité, les Européens ont adopté un système fédéral. Avec une tête, la BCE, qui, de son siège de Francfort, décide, en particulier, du niveau des taux d'intérêt. Et des jambes : les banques centrales nationales (BCN) exécutent les tâches. Ce sont les BCN qui assurent le refinancement des établissements financiers de leur propre pays, ou qui utiliseront leurs réserves de change pour intervenir sur les marchés. Mais toujours sous l'autorité de la BCE de Francfort.

Le dispositif est hypercentralisé, quant aux décisions, et totalement déconcentré pour leur exécution. A peine 570 personnes travaillent à Francfort, alors que les onze banques centrales nationales occupent plus de 60 000 agents (dont 16 000 à la Banque de France).

La conception fédéraliste se retrouve dans l'organe de décision, le Conseil des gouverneurs, dont les dix-sept membres se réuniront un jeudi sur deux à Francfort. Cet aréopage regroupe les onze gouverneurs des banques centrales nationales et les six membres du directoire, dont le président Wim Duisenberg et le vice-président Christian Noyer.

### Principe d'unité

Chacun dispose d'une voix lors des votes du Conseil, qu'il représente les 400 000 Luxembourgeois ou les 82 millions d'Allemands. Mais les gouverneurs ne sont pas censés « représenter » leur pays : selon les textes du traité de Maastricht, ils doivent se déterminer en toute « indépendance », y compris vis-à-vis des autorités de leur propre pays. Lorsque Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France, se rendra à Francfort, il aura réuni la veille le Conseil de la politique monétaire de la Banque de France. Mais cette consultation sera de pure forme et, en aucun cas, il ne devra se comporter comme un mandataire des intérêts français, mais juger en fonction de la situation de l'Europe entière.

L'organisation du « système européen des banques centrales » va au-delà du fédéralisme. A l'instar de l'Empire austro-hongrois de François-Joseph, c'est un système supranational qui transcende les pays et leurs nationalités.

Le dispositif va connaître sa première journée de fonctionnement. Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France, en a expliqué hier, à l'occasion du bilan des opérations de basculement, le déroulement. Dès 7 heures, la Banque de France (ainsi que ses homologues des autres places) ouvrira « le système de règlement brut en temps réel des paiements interbancaires » qui relie les établissements entre eux et avec la banque centrale. Simultanément sera ouvert le système Target, qui permet aux systèmes nationaux de communiquer.

Un rendez-vous important est prévu à 15 h 30 : la BCE lancera un appel d'offres, permettant aux banques de l'ensemble de l'Euroland de se refinancer sur une durée de 14 jours. Le taux en est connu, 3 %, mais la BCE annoncera le mardi 5 les quantités qu'elle juge utile d'attribuer, après dépouillement des offres des banques. Notons que les établissements financiers ont toujours la possibilité d'obtenir des facilités quotidiennes, mais le prix en est plus élevé (4,5 %).

Ces taux de refinancement sont les mêmes pour l'Union monétaire : c'est le principe fondamental d'unicité. Comme le souligne Jean-Claude Trichet, « il n'y aura aucun quota national pour les refinancements de la BCE ». La Banque de France, comme la Bundesbank ou la Banque d'Italie, aura seulement un rôle d'intendance pour les opérations avec sa place. Voilà comment fonctionnera le cœur de l'euro. Tous les Européens auront bien la même monnaie, même si elle continue à se nommer mark, franc ou lire pour la plupart des transactions. Ce cœur se met à battre aujourd'hui.

**Jean-Pierre ROBIN**